

Avis d'appel d'offres N°29/SUP/2022

Le **05 Décembre 2022 à 11 H** du matin, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Béni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offre des prix pour **l'exploitation du produit des garages à vélocipèdes et des parcs autos, au cours de l'exercice 2023** dont le détail ci-dessous.

1^{er} Lot :

- Produit des garages à vélocipèdes et des parcs autos du 1^{er} District urbain Ain Asserdoune.
- Produit des garages à vélocipèdes et des parcs autos du 2^{ème} District urbain Day.
-

2^{ème} Lot :

- Produit des garages à vélocipèdes et des parcs autos du complexe Ain Asserdoune

Les dossiers peuvent être retirés du bureau des marchés de la commune, ou téléchargé du portail électronique du marché public de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma,

Les cautionnements provisoires sont fixés comme suit:

1^{er} Lot : 40.000.00 DH (Quarante mille Dirhams)

2^{ème} Lot : 30.000.00 DH (Trente mille Dirhams)

L'estimation des couts des prestations est fixée comme suit :

1^{er} Lot : 800.000.00 DH (Huit cent mille Dirhams)

2^{ème} Lot : 600.000.00 DH (Six cent mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marches publics,

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés public de la commune de Beni-Mellal.
- soit les envoyer par courrier recommandé au président de la commune de Beni-Mellal.
- Soit déposés par voie électronique dans le portail des marches publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives a fournir par tous concurrents sont celles du Règlement de la Consultation.

Beni-Mellal le : **08 NOV 2022**

Le président du conseil communal

 **Le Président de la Commune
de Beni Mellal**
Signé: Ahmed BADRA